

**Henriette Zoughebi**  
**CR 20 novembre 2012**

**Projet de budget 2013**  
**Enseignement secondaire**

La gestion des 469 lycées publics que compte l'Île de France est une des compétences majeures de la Région. Elle touche directement près de 500 000 jeunes qui étudient dans les lycées franciliens et pour lesquels la réussite scolaire constitue un enjeu décisif.

Le diplôme est en effet aujourd'hui bien plus qu'il y a vingt ou trente ans un élément déterminant pour l'insertion professionnelle.

Je rappelle que le taux de chômage chez les 15/29 ans est aujourd'hui de 9% pour les diplômés du supérieur, 22% pour un titulaire d'un bac, d'un BEP ou d'un CAP et 46% pour les non-diplômés.

Même s'ils n'ont pas tous la même valeur, les diplômés protègent du chômage !

Et je peux vous dire, pour en rencontrer beaucoup, que les lycéens ne sont pas très lucides sur cette réalité, qu'ils réussissent à l'école ou qu'ils soient au contraire en difficulté

C'est important pour moi de préciser ces données avant de vous présenter le budget des lycées, parce cela contribue à lui donner tout son sens.

Qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, les choix budgétaires que nous faisons, visent à améliorer les conditions d'études avec l'objectif de la réussite de TOUS les élèves. Et derrière les chiffres vous le savez, il y a des actions qu'on va pouvoir mener et des politiques qui pourront évoluer.

Le ministre de l'éducation nationale vient de présenter le projet de loi pour la refondation de l'École. Ses propositions, qui ont pour objectif l'élévation du niveau des qualifications et la réduction des inégalités, avec notamment le rétablissement d'une vraie formation pour les enseignants, le retour à une carte scolaire qui vise la mixité sociale et scolaire, la programmation de 60 000 emplois, une réflexion qui remet en cause la politique dite d'excellence au profit d'une réflexion sur l'éducation prioritaire, marquent à cet égard une vraie rupture avec les choix opérés par le gouvernement précédent.

Elles ont recueilli un avis positif du conseil supérieur de l'éducation. Cependant, des inquiétudes se manifestent en lien d'une part avec l'absence de mesures immédiates concernant les lycées et particulièrement les voies professionnelle et technologique, et d'autre part avec l'avant projet de loi de décentralisation. Je pense en particulier aux mesures concernant notamment l'orientation

Dans ce contexte, et je l'ai dit au ministre, la Région est prête à s'engager pour que les objectifs de réussite et d'égalité soient mis en œuvre à tous les niveaux d'enseignement..

Pour cela, il est essentiel que la priorité régionale à l'éducation et la jeunesse, soit réaffirmée au travers de notre budget. Et c'est bien le cas en ce qui concerne les lycées.

Le budget 2013 des lycées se voit en effet conforté en autorisation de programme comme en autorisation d'engagement

En ce qui concerne les investissements, ils représentent le deuxième budget de la Région après les transports

En autorisations de programme, la barre des 400 M€ d'investissement sera franchie en 2013, ce qui témoigne d'un effort conséquent en la matière.

Le budget 2013 sera marqué par la mise en œuvre de la première année du programme d'investissement 2012-2022, que nous avons adopté en novembre dernier pour un montant de 2,4 Milliards €

Après une concertation de 18 mois avec les communautés scolaires et les collectivités locales, cette première année de mise en œuvre est, bien sur, très attendue.

Le montant des AP études pour la mise en œuvre du nouveau PPI atteint 46 M€ ce qui permet un lancement très dynamique puisque cela correspond à 296M€ d'investissement à terme, donc largement au dessus des 240 M€ annuels du plan

Cela permet d'envisager au titre de l'année 2013, 2 constructions de lycées neufs et une extension, 5 constructions d'internats, 5 rénovations globales et simples, 5 rénovations thermiques, 3 opérations ciblées et 2 opérations visant les équipements sportifs, plusieurs opérations de mise en accessibilité « handicap » avec des individualisations que je compte bien vous présenter dès la CP de janvier

Le montant des AP permet également en 2013 de poursuivre la réalisation des précédents programmes d'investissement, par exemple en engageant les travaux du lycée international de Noisy-le-Grand, dans la perspective d'une livraison à la rentrée 2015, et de faire droit, aux besoins des 32 chantiers en cours

L'effort sur la maintenance préventive sera maintenu, et l'expérimentation de budget participatif votée en septembre dernier engagée .

62 M€ sont prévus pour l'équipement des lycées en 2013. Sur ce point, je dois dire que la satisfaction des équipes enseignantes et de direction m'est signifiée à chaque fois que je me rends dans un établissement et c'est une fierté pour notre région.

La période qui s'ouvre va être marquée par la montée en puissance de la mise en œuvre des contrats particuliers pour l'accès au THD des établissements scolaires, Cet accès est tout à fait essentiel pour faire pleinement entrer l'école dans l'ère du numérique, développer les usages, changer les modes d'apprentissage et d'accès au savoir. C'est pour moi un dossier très important et au sujet duquel, nous amorçons, en lien avec le secteur de mon collègue Jean Paul Planchou un travail avec les deux ministères de l'éducation nationale et des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique tout à fait prometteur

(...)

En ce qui concerne les Crédits de paiement d'investissement, les 380 M€ prévus correspondent aux autorisations de programme engagées dans les budgets antérieurs. Ils permettront au delà des opérations de maintenance et d'équipements, de financer les travaux de construction et de rénovation des opérations votées en CP des années antérieures

Je pense par exemple

- aux lycées neufs de Dammartin-en-Goële et du Bourget (votés en 2006)
- à 4 internats à Paris, Savigny-le-Temple, Porcheville et Cerny (votés en 2007)

Ils permettront également, de poursuivre les études relatives à la construction d'un internat au lycée Pauline Rolland à Chevilly-Larue (voté en 2010), et d'un lycée neuf et d'un internat à Saint-Denis (voté en 2011).

Le budget de fonctionnement, est en hausse de 10 % en autorisations d'engagement avec plus de 274M€ soit 12% du budget régional.

En crédits de paiement, il s'élève à plus de 238M€ (plus de 9% du budget régional)

Cette hausse vise d'abord

-à poursuivre l'amélioration du fonctionnement des établissements avec la suite de la réforme de la DGFL, et notamment

- la mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et des coûts de l'énergie
- et la refonte de la dotation de solidarité visant à réduire les inégalités entre établissements par une politique compensatoire plus juste

En matière d'accompagnement social et éducatif, les crédits inscrits au titre de la gratuité des manuels scolaires baissent par rapport à 2012. C'est assez normal, puisque nous arrivons au bout de la réforme des programmes. Ils permettront le renouvellement courant des manuels ainsi que l'acquisition des nouveaux manuels scolaires pour les seuls niveaux

encore concernés par la réforme du lycée. Il s'agit des élèves de terminales de l'enseignement technologique (STMG & ST2S)

Je veux insister sur l'importance de ces mesures d'aides aux jeunes dans la période de crise économique que nous connaissons, qui impacte avec violence de nombreuses familles notamment des milieux populaires. Je reçois régulièrement des alertes, voir de vrais appels à l'aide de chefs d'établissement sur ce sujet. Et je tiens à rappeler ici que de très nombreux lycéen-ne-s en particulier dans la voie professionnelle, mais pas seulement, doivent travailler le soir et le week end pour financer leurs études. C'est aussi une des raisons du découragement voire du décrochage de certains jeunes, contre lesquels nous devons agir.

Cela m'amène à évoquer l'action régionale en matière de schéma des formations, et plus particulièrement la ligne Réussite pour tous. Le projet de budget doit permettre d'amplifier notre action en ce domaine et plus largement en ce qui concerne les politiques éducatives, retravailler nos dispositifs, pour y placer au cœur les lycées relevant de la dotation de solidarité. J'ai demandé aux services des propositions en ce sens. Je souhaite réunir et consulter les équipes de ces 165 établissements et travailler avec elles ces propositions avant de vous les présenter. Ce sera un de nos grands chantiers de 2013.

Dans le même temps, le travail est engagé notamment avec mon collègue Emmanuel Maurel, après la tenue des assises régionales contre le décrochage, à la préparation d'un rapport cadre sur le sujet en 2013.

Les actions pour l'égalité fille garçon devraient également face à la demande des équipes éducatives et des jeunes, et en lien avec Abdelhak Kachouri, monter en puissance dans le cadre d'un travail plus étroit avec les rectorats et en lien avec les ministères

Vous le savez, dans ce domaine des politiques éducatives comme dans les autres, j'ai souhaité, en lien avec les académies, depuis le début de la mandature associer à la réflexion régionale, les équipes dans les lycées, les organisations syndicales représentatives, les associations de parents d'élèves. Cette démarche de concertation, j'entends la poursuivre dans la cadre de la mise en œuvre de ce budget 2013, en y associant aussi largement les jeunes parce qu'au final, c'est bien de leur avenir qu'il s'agit. Et croyez moi, dès lors qu'on les considère comme des interlocuteur-trice-s à part entière, ils et elles sont bien plus demandeur-euse-s qu'on ne l'imagine d'échanges avec les élus. Ils et Elles ont de la lucidité et de l'ambition quel que soit leur territoire et la classe sociale dont ils et elles sont issu-e-s.

Ce travail en concertation est de mon point de vue la condition pour « définir ce qui est nécessaire et le rendre effectivement possible » c'est-à-dire tout simplement construire des politiques publiques éducatives efficaces et réellement rassembleuses, Je vous remercie.